



STYLE DANSE

TOURNUS

06 08 77 61 49

styledanse@gmail.com
www.styledansetournus.com



31 rue Désiré Mathivet
71700 Tournus

N° préfecture : 071500543 N° FFD : 0717201 SIRET : 530 975 135 00019 APE 9329 Z

SEULEMENT UNE FEUILLE PAR PERSONNE



FICHE INSCRIPTION 2023 – 2024

NOM		PRENOM		DATE DE NAISSANCE
Écrire lisiblement	Noms et prénoms Parent si enfant mineur	Père :		Mère :
	Adresse complète			Si différente :
	Adresse E-Mail <i>Écrire lisiblement</i>			
	FaceBook			
	N° de téléphone			
Règlement	1er paiement :		2ème paiement :	3ème paiement :

Cours de danse choisis :

- | | | | | |
|---|---|--------------------------------------|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> BREAK ENFANT | <input type="checkbox"/> EVEIL | <input type="checkbox"/> DANSE SALON | <input type="checkbox"/> MODERNE ADO | <input type="checkbox"/> COMPETITION |
| <input type="checkbox"/> BREAK ADO | <input type="checkbox"/> MODERNE ENFANT | <input type="checkbox"/> ROCK | <input type="checkbox"/> STREET JAZZ ADO | |
| <input type="checkbox"/> HIP HOP FIT AD | <input type="checkbox"/> STREET JAZZ ENFANT | | | |

Je soussigné(e)

autorise n'autorise pas l'utilisation de photos de danse de moi-même / de mon enfant prises lors des activités de STYLE DANSE (cours, spectacle, compétition) pour la promotion de l'Ecole de Danse (affiches, site de l'association ...)

autorise n'autorise pas mon enfant mineur de quitter l'école de danse après le cours. STYLE DANSE dégage toute responsabilité en cas de problème.

☞ Noms des personnes autorisées à venir chercher mon enfant :

 certifie avoir souscrit pour moi-même / pour mon enfant une Assurance Responsabilité Civile.

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de STYLE DANSE et m'engage à le respecter.

Tournus, le

Signatures des parents obligatoires pour les mineurs suivies de la mention « Lu et approuvé »

Aucune inscription ne sera valable si l'abonnement n'est pas réglé

Pour le règlement annuel possibilité de régler en plusieurs fois : A l'inscription, janvier, avril
Les règlements sont non remboursables qu'ils soient annuels, trimestriels ou mensuels

MERCI POUR VOTRE CONFIANCE